

## Communiqué

## 670 000 \$ pour encourager l'essor artistique dans sept régions du Québec

**Québec, le 23 juillet 2015** – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec** (CALQ), en collaboration avec ses partenaires, a le plaisir d'annoncer sept appels de projets représentant un investissement de **670 000 \$** dans sept régions du Québec : Bas-Saint-Laurent, Estrie, Laval, Mauricie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec, pour permettre aux artistes et aux organismes de créer dans leur région.

Les artistes, les écrivains et les organismes artistiques professionnels de ces régions pourront bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation de leurs projets grâce à ces ententes. Dans chacune des régions, un appel de projets a été lancé. Pour accéder aux programmes :

[www.calq.gouv.qc.ca/regions/sommaire.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/regions/sommaire.htm)

"Ces projets qui verront le jour sont autant d'atouts indéniables pour contribuer au dynamisme culturel des régions. Ces réalisations demeurent aussi nécessaires pour maintenir l'intérêt des collectivités à l'égard du talent des créateurs. De plus, le développement culturel aide à la cohésion sociale, à la qualité de vie et à l'expression de la singularité de chaque communauté", a déclaré **Hélène David**, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de Protection et de la Promotion de la langue française.

"L'épanouissement des arts et des lettres dans toutes les régions du Québec est une priorité du CALQ. Nous continuons d'investir, avec les partenaires territoriaux, dans le talent de nos créateurs sur l'ensemble du territoire québécois. Le CALQ est très fier de ces ententes avec les forces vives des communautés qui permettent de soutenir le travail d'artistes et d'écrivains dans leur coin de pays", a mentionné **Stéphan La Roche**, président-directeur général du CALQ.

#### L'action territoriale en progression

Depuis 2001, le CALQ investit dans l'essor culturel des régions grâce à ses ententes territoriales qui visent à assurer un développement durable du soutien aux artistes professionnels et aux organismes artistiques et à stimuler la vitalité culturelle dans l'ensemble du Québec. Le CALQ est heureux de s'associer aux différents partenaires régionaux de ces ententes : Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Ville de Sherbrooke, Ville de Laval, Conférence régionale des élus de la Mauricie, Ville de Shawinigan, Ville de La Tuque, Ville de Trois-Rivières, Administration régionale Kativik, Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Ententes	Date d'inscription
<a href="#">Bas-Saint-Laurent</a> (artistes)	2 nov. 2015
<a href="#">Sherbrooke</a> (artistes)	30 nov. 2015
<a href="#">Laval</a> (artistes et organismes)	5 oct. 2015
<a href="#">Mauricie</a> (artistes et organismes)	16 nov. 2015
<a href="#">Montréal</a> (artistes et organismes autochtones)	15 oct. 2015
<a href="#">Nunavik</a> (artistes)	1 <sup>er</sup> déc. 2015
<a href="#">Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</a> (artistes)	21 sept. 2015

#### À propos du CALQ

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

- 30 -

#### Source :

Karine Côté  
Conseillère en communications  
et de la promotion des arts et des lettres  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)